



CP - BBW

Comité Provincial de Bruxelles et du Brabant Wallon



CHAMPIONNATS PROVINCIAUX VETERANS SIMPLES & DOUBLES 8 JANVIER 2023



ARC-EN-CIEL CTT
Rue Van Kalck, 93 – 1080 Bruxelles



SHOP-PING
YOUR TABLE TENNIS EXPERT

**COMPETITION PERMETTANT DE SE QUALIFIER POUR LES CHAMPIONNATS DE BELGIQUE !
SEULS LES DEMI-FINALISTES SERONT QUALIFIÉS.**

HORAIRE des DOUBLES

10H00 :	DOUBLES MIXTES 40 / 50 / 60 / 65 / 70 / 75 / 80 / 85
13H30 :	DOUBLES DAMES 40 & 50 DOUBLES MESSIEURS 40 & 50
14H30 :	DOUBLES DAMES 60 / 65 / 70 / 75 / 80 / 85 DOUBLES MESSIEURS 60 / 65 / 70 / 75 / 80 / 85
HORAIRE des SIMPLES	
16H00 :	MESSIEURS 40 / 50 / 60 / 65 / 70 / 75 / 80 / 85 DAMES 40 / 50 / 60 / 65 / 70 / 75 / 80 / 85

- Toutes les séries, **SIMPLES et DOUBLES**, débiteront par des poules de 3 ou 4 avec 2 qualifiés.
- Les têtes de série prendront les premières places du tableau.
- **Les perdants restent à la table pour arbitrer le match suivant.**
- Cette organisation se conformera aux statuts et règlements de la F.R.B.T.T.
- Le droit d'inscription est fixé à **6,50€** en simple et **8€** par équipe de double à payer ½ heure avant le début de la série. Si un participant est inscrit dans 3 séries, le prix total sera de **12,50€**.
- Les joueurs absents à l'heure du début de leur série pourront être disqualifiés par le Juge-Arbitre.
- Cette compétition se jouera avec des balles plastiques **BLANCHES** de marque « **GEWO** » et sur **12** tables.
- Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, perte ou vol.
- Toute décision ou modification éventuelle sera de la compétence exclusive du comité organisateur tant en ce qui concerne la préparation que le déroulement de la compétition.
- Le Juge-Arbitre sera mandaté pour prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement de la compétition.
- **Lors de ces Championnats, tout refus d'arbitrage sera sanctionné d'une amende de 12,50€.**
- **Toute absence non prévenue sera sanctionnée d'une amende de 25,00€.**
- **Tout désistement ou absence prévenue avant le début de la série sera sanctionné d'une amende de 10,00€, même si les droits d'inscription sont réglés pas une tierce personne.**
- **Un certificat médical rentré au secrétariat provincial dans les 48 heures annulera l'éventuelle amende.**
- Afin de répondre à l'article D.10.11 des Règlements Sportifs Nationaux, un joueur de nationalité étrangère fournira au Comité Provincial un certificat de résidence prouvant sa domiciliation en Belgique depuis au moins 5 ans.

Directeur du tournoi : Nathalie ALEXANDER

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW

Présidence

Jean-Michel Mureau – Avenue Grand Peine 11
B – 1428 Lillois-Witterzee
GSM: 0499 / 180.388
email: jm.mureau@gmail.com



Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
GSM: 0477 / 358.346
email: nath.alexander14@gmail.com

Pour vous inscrire, cliquez sur le lien « Tournoi » du site :

<https://resultats.aftt.be/>

**!!! La clôture des inscriptions se fera le jeudi 29 décembre 2022, à
24h00 !!!**

**!! Plus aucune inscription ni confirmation ne sera acceptée après
cette échéance !!**

En cas de problème, veuillez-vous adresser à :

Béatrice WILLEMS, GSM : 0473/54 64 87 – email : beaswillems@gmail.com

**Les informations concernant le jour et le lieu de l'élaboration publique des tableaux se
trouveront sur la page du programme d'inscription.**

Présidence

Jean-Michel Mureau – Avenue Grand Peine 11
B – 1428 Lillois-Witterzee
GSM: 0499 / 180.388
email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW



Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
GSM: 0477 / 358.346
email: nath.alexander14@gmail.com